

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

CHOLET - 5e CIRCONSCRIPTION

Bernard MANCEAU

Chevalier de la Légion d'honneur, du Mérite Agricole, du Mérite Social
Docteur en Droit, diplômé E. S. P.
Ancien député de Maine-et-Loire
Président d'honneur du Crédit Immobilier de l'Anjou, de la Coopérative H. L. M. « Coin de Terre et Foyer » de Cholet et des Jardins Ouvriers de la Région Choletaise

CANDIDAT RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT ET PAYSAN

avec l'investiture du

CENTRE RÉPUBLICAIN

(Centre Républicain ayant pour Président-Fondateur le Sénateur-Maire de Nantes, notre capitale régionale)

- Pour un **large rassemblement Centriste.**
- Pour un **juste milieu** entre les extrémismes de gauche et de droite.
- Pour un gouvernement d'union nationale sous l'autorité du Président de la République.
- Pour de profondes **réformes** indispensables, trop longtemps différées.
- Pour les libertés, et notamment l'aide à l'enseignement libre et la liberté d'expression.
- Pour un réel **progrès économique et social.**
- Pour la révision des Ordonnances sur la Sécurité Sociale, à modifier pour garantir les droits des travailleurs et de leurs familles, allocations familiales, salaire unique.
- Pour le **PLEIN EMPLOI** dans le Choletais : **Je démissionnerais, si je n'obtenais pas pour le Choletais, avant la fin de l'année prochaine, de nouveaux emplois satisfaisants et convenables, grâce notamment à des décentralisations.**
- Pour la **participation** réelle des travailleurs aux résultats de leurs entreprises.
- **Ancien Député de Maine-et-Loire** élu en 1951 pour tout le département, avec l'investiture conjointe du Rassemblement des Gauches Républicaines et des Indépendants et Paysans, réélu en 1956 : j'ai été Président-Fondateur de la Sous-Commission du Textile et du Cuir à l'Assemblée Nationale, ainsi que du Groupement pour l'Exportation, Secrétaire de la Commission de Presse, je rappelle que j'ai voté, notamment en 1957, **pour l'indexation des prix des produits agricoles,** — mesure de justice qui a été supprimée en 1959, — suppression qui a contribué ainsi à la baisse des revenus réels agricoles.

Personne, en 8 ans, n'a jamais pu me reprocher aucun vote, je serai fidèle à mes électeurs et électrices comme par le passé : agriculteurs, artisans, cadres, commerçants, employés, enseignants, fonctionnaires, industriels, instituteurs libres et publics, ouvriers, professions libérales, vous savez que vous pouvez me faire **confiance.** Je souhaite une **très large union** en dehors de toutes considérations politiques pour **l'essor économiques et social du Choletais dans le cadre européen.** Je veux une plus large Europe et je continuerai à demander des meilleures liaisons (autoroutes, autorails, voies aériennes et fluviales), des **emprunts régionaux,** des **crédits** notamment pour les P.M.E., et pour les H.L.M. en maisons individuelles, surtout en accession à la propriété des travailleurs.

Suite et programme d'action au verso

Remplaçant éventuel :



Jean-Marie BOURSIER

29 ans

Licencié en Droit

Professeur, journaliste

— Gérant des Etablissements A. MANCEAU & Cie à Cholet.

— Membre élu de la Chambre de Commerce de Cholet.

— Ancien Président de l'Union des commerçants et industriels, du Syndicat d'initiative de Cholet, de la Société des Courses, etc.

PROGRAMME D'ACTION DE BERNARD MANCEAU

pour le développement économique et social du choletais menacé, dans le cadre européen

Pour le développement du Choletais menacé dans le cadre européen, je continuerai à soutenir dans la liberté toute action constructive : c'est pourquoi, pour me tenir en liaison constante avec vous, je m'engage dès maintenant, comme par le passé, à tenir chaque mois une **permanence** dans les principaux chefs-lieux de cantons du Choletais.
Notre élection se fera sous le signe de **l'efficacité**, pour un large rassemblement républicain centriste et constructif, pour l'essor du Choletais, pour une aide substantielle aux **jeunes** comme aux **vieux**, pour une réforme profonde de la Sécurité Sociale.

Ce programme n'est pas limitatif mais un simple résumé de l'action à entreprendre d'urgence :

1. Création de **réserves foncières** pour toutes les villes et communes rurales du Choletais.
2. **Investissements** de tous ordres en tous secteurs, expansion et décentralisation.
3. Respect et application des lois d'orientation sur **l'agriculture.**
4. Remise en état ou création de **ponts sur la Loire** et ses affluents ; aménagement et canalisation de la Loire et de ses affluents pour qu'ils soient navigables, à l'exemple de ce qui a été fait pour nos autres grands fleuves nationaux, avec création de réserves hydro-électriques dans le Massif Central.
5. Création de **lignes directes** de chemin de fer électrifiées du Mans à Angers, à Cholet et à Nantes, et entre Cholet et Tours ; extension des aérodromes.
6. Améliorations des **communications téléphoniques** et postales.
7. Amélioration des réseaux **d'eau potable, irrigation, égouts,** etc.
8. **Equipements culturels, sportifs, touristiques,** etc.
9. **Santé publique ;** aménagement des hôpitaux et maternités.
10. Amélioration des **lois sociales** ; aide accrue aux jeunes, aux familles, aux anciens combattants et aux vieux travailleurs.
11. Développement de la **Mutualité** et de la **Coopération.** Exemples scandinaves.
12. Développement des **cours professionnels** et de toutes les formes d'enseignement, promotion sociale, notamment pour les jeunes.
13. Meilleure organisation de la **Justice.**
14. Octroi au Choletais des **avantages** dont bénéficient déjà des régions de l'Ouest, notamment tarif spécial de marchandises S.N.C.F., etc.
15. **Crédits** aux moyennes et petites entreprises dans tous secteurs : agriculture, artisanat, commerce, industrie, etc. Défense des professions libérales.
16. Enfin, et surtout, action immédiate avec l'appui des Pouvoirs Publics, en vue d'un **grand emprunt régional,** avec garantie de l'Etat, comme d'autres départements de la métropole et des pays d'outre-mer l'ont déjà obtenu.

VIVE LE CHOLETAIS ! VIVE UNE VRAIE RÉPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

Cholet, 10 juin 1968.

Le candidat : **Bernard MANCEAU.**

J.-M. BOURSIER, remplaçant éventuel.

IMP. FARRÉ & FILS - CHOLET